

crut aux calomnies de ceux qui voulaient lui enlever le mérite de ses découvertes. On le fit charger de chaînes et jeter dans une prison. L'infortuné Colomb abreuvé de chagrins succomba bientôt à son malheur. Il voulut que ses fers fussent déposés dans son tombeau, comme un témoignage de l'ingratitude de l'Espagne. Son corps repose à la Havane. Mais, dans la suite, l'Espagne reconnut ses torts envers l'immortel Colomb, et aujourd'hui elle travaille à l'érection d'un superbe monument destiné à réhabiliter une mémoire que le souffle de l'injustice et de la calomnie n'aurait jamais dû ternir.

D. Les rois de France prirent-ils quelque part à la colonisation de l'Amérique ?

R. Pendant longtemps les rois de France s'occupèrent peu de l'Amérique. François 1er, roi chevaleresque et entreprenant, voulut avoir sa part des richesses du Nouveau-Monde. Il fit préparer une expédition pour reconnaître les côtes de l'Amérique Septentrionale. En 1524 Jean Vêrazzani, navigateur florentin, fut chargé de commander les vaisseaux qui étaient destinés à faire le voyage. La petite flotte se réunit probablement à Dieppe, qui alors renfermait les plus puissants armateurs et les meilleurs marins de toute la France. Vêrazzani paraît avoir visité la côte Est des Etats-Unis. De retour en France pour rendre compte au roi de son voyage, il trouva la guerre allumée et le roi prisonnier en Italie. Quelques auteurs croient que Vêrazzani fit avec quelques français un autre voyage en 1525, après quoi il disparut sans qu'on en ait jamais entendu parler.

D.—Après la mort de Vêrazzani, quelle tentative fit-on pour établir une colonie Française en Amérique ?

R.—Le sort malheureux de Vêrazzani fut cause que pendant dix ans, personne n'osa tenter de continuer ces découvertes. A la fin, piqués d'émulation au récit des succès des Espagnols dans le Nouveau-Monde, et des richesses énormes qu'ils en tiraient, les Français reprirent le dessein d'y établir une colonie. Cette fois on choisit un